

## TARIFS 2018-2019\*

(PAR TRIMESTRE)

|   | Dryats  | Non Dryats |
|---|---------|------------|
| Jardin musical, Petites menottes  | 26,00 € | 77,00 €    |
| Chorale seule - Nouvelle activité, tarifs non dryats « de lancement » pour cette année seulement.                                       | 26,00 € | 26,00 €    |
| Cours individuel d'instrument incluant la formation musicale et l'accès aux ensembles : orchestre, musique de chambre, initiation jazz. |         |            |
| • Tarif moins de 18 ans et étudiants :  |         |            |
| • Première activité   | 41,00 € | 126,00 €   |
| • Deuxième activité   | 31,00 € | 96,00 €    |
| • Tarif adulte (à partir de 18 ans) :   |         |            |
| • Première activité   | 81,00 € | 157,00 €   |
| • Deuxième activité   | 61,00 € | 118,00 €   |
| Cours collectif (danse, art dramatique, arts plastiques)  |         |            |
| • Tarif moins de 18 ans et étudiants :  |         |            |
| • Première activité   | 34,00 € | 101,00 €   |
| • Deuxième activité   | 26,00 € | 77,00 €    |
| • Tarif adulte (à partir de 18 ans) :   |         |            |
| • Première activité   | 66,00 € | 126,00 €   |
| • Deuxième activité   | 50,00 € | 96,00 €    |
| Location d'instrument (sur 4 trimestres).   | 40,00 € | 40,00 €    |

\* Les bons CAF (ACTIV +) sont acceptés

### Pièces à joindre au dossier d'inscription

(Tout dossier incomplet sera refusé)

- la photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les Dryats ou la location d'instrument (quittance EDF, quittance de loyer, avis d'imposition).
- Photocopie de la carte d'étudiant pour les étudiants à partir de 18 ans
- une photocopie d'attestation d'assurance extra-scolaire ou responsabilité civile couvrant les activités extra-scolaires et la location d'instrument.
- un certificat médical d'aptitude (obligatoire pour la danse).

### Dates d'inscriptions :

#### Réinscriptions :

du lundi 25 juin au mardi 3 juillet 2018 de 14h à 19h

- Inscriptions dryats :**  
mardi 4 et mercredi 5 septembre 2018 de 14h à 19h
- Inscriptions non-dryats :**  
jeudi 6 septembre 2018 de 14h à 19h  
(dans la limite des places disponibles).

Afin de déterminer l'horaire du cours individuel, les professeurs d'instrument donnent rendez-vous à leurs élèves le :

**lundi 10 septembre à 18h**

### Reprise des cours : mardi 11 septembre 2018

## Ecole Municipale des Arts et Loisirs

24 Avenue Maréchal Leclerc  
10120 Saint André-les-Vergers  
**03 25 74 87 04**

[www.ville-saint-andre-les-vergers.fr](http://www.ville-saint-andre-les-vergers.fr)

#### Secrétariat

Ouvert : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15H à 19H  
mercredi de 14H à 19H

Ville de  
**Saint-André**  
les Vergers

**Aube**  
en Champagne  
LE DÉPARTEMENT

# Ecole Municipale des Arts et Loisirs

## SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS



Musique  
Danse  
Art dramatique  
Arts plastiques



## MUSIQUE

### Le Jardin Musical :

Eveil à la musique par l'écoute et le jeu sans apprentissage réellement technique. Une heure de cours hebdomadaire. S'adresse aux enfants de 4 à 6 ans.

### Manifestations publiques :

A l'occasion des concerts de Noël, Carnaval ou de la fête de la musique.

### ETUDE D'UN INSTRUMENT :

#### Piano, guitare, guitare basse, guitare électrique, violon, violoncelle, accordéon :

Un cours hebdomadaire d'instrument auquel s'ajoute un cours de formation musicale.

#### Flûte, clarinette, clarinette basse, trompette, saxophone, tuba, batterie, percussions :

Un cours hebdomadaire d'instrument auquel s'ajoute une heure d'orchestre (pour la première année).

Quel que soit l'instrument choisi, il est également possible de s'inscrire dans un cours complémentaire d'éducation musicale (jazz, orchestre, formation musicale, musique de chambre) sans supplément de cotisation.

### Programme :

Acquisition des bases techniques propres à chaque instrument, étude du rythme, travail du style et de l'interprétation des différents répertoires.

### Les classes de musique d'ensemble :

- Classes d'orchestre,
- ateliers jazz,
- ensemble de guitares,
- Chorale.

### Manifestations publiques :

Plusieurs fois par an à l'occasion des concerts de l'école, des auditions de classes, ou autres représentations (fête de la musique...), rencontres et concerts communs avec d'autres formations musicales, premières parties de concert de groupes professionnels...



## ART DRAMATIQUE

Les cours ont lieu au 31 rue de la République.

Une à deux heures de cours par semaine.

### Premier semestre

- 8 à 11 ans : improvisations dirigées, courtes scènes construites (La Fontaine, Molière, Prévert...).
- 12 à 18 ans débutants : travail du répertoire classique français.
- 12 à 18 ans perfectionnement : scènes du théâtre classique et contemporain, français et étranger.

### Deuxième semestre

Pour tous : préparation du spectacle de fin d'année, courtes scènes ou pièces du répertoire.

### Manifestations publiques :

Audition des élèves à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre.  
Spectacle de fin d'année (pièce de théâtre).



## DANSE

Les cours ont lieu à la maison des sociétés, 21 avenue Maréchal Leclerc.

### Danse classique

Filles et garçons à partir de 6 ans.

### Danse jazz

Filles et garçons à partir de 10 ans.

Une à deux heures de cours par semaine, par groupes d'âge ou de niveau.

Technique, variations dans différents styles sur des musiques classiques, jazz, variété, cabaret.

### Manifestations publiques :

Les galas de danse de fin d'année ainsi que la participation aux spectacles de l'école ou extérieurs.



## ARTS PLASTIQUES

Les cours ont lieu à la maison des Sociétés, 21 avenue Maréchal Leclerc.

**Atelier Petites Menottes :** de 4 à 6 ans.

**Atelier d'Arts Plastiques :** de 7 à 10 ans.

### Programme :

Expression manuelle sous diverses formes : dessin, peinture, collage, modelage... Travail sur différents matériaux.

**Manifestations :** Exposition en fin d'année des travaux réalisés par les élèves.